

La Ferté Milon le 30 mars 2023

**Mme LAHI Véronique,
Proviseure du lycée des métiers
Château Potel
A Madame ou
Monsieur le chef d'entreprise**

Objet :Taxe d'apprentissage 2023

Madame la directrice, Monsieur le Directeur,

Le Lycée des Métiers Château Potel a choisi de privilégier les relations entre le domaine de la formation et celui de l'entreprise depuis de nombreuses années. Nous vous sollicitons à nouveau cette année pour la contribution de la taxe d'apprentissage 2023.

Formons ensemble vos futurs collaborateurs

Nos sections de formations au lycée :

BTS maintenance des véhicules transport routier
BTS maintenance des matériels constructions et manutention
BTS maintenance des techniques et services des matériels agricoles
BAC professionnel maintenance des véhicules transport routier
BAC professionnel maintenance des matériels option agricole
BAC professionnel maintenance des matériels option construction et manutention
BAC professionnel aménagement paysager
CAP travaux paysager
CAP métier de l'agriculture option production florale, pépinière et maraichère
CAP art floral

**Donnez du sens à votre obligation fiscale en versant
les 13% de hors quota à notre lycée en 2023**

Pour moderniser nos équipements et mieux préparer nos élèves à leur future insertion professionnelle, nous avons besoin de votre soutien par le biais de la taxe d'apprentissage. L'attribution de votre taxe d'apprentissage, apportera au Lycée des métiers château Potel, une aide précieuse en même temps qu'un témoignage de votre estime.

Nous envisageons d'utiliser ces fonds ainsi collectés pour financer des projets d'investissement :

Crédits de fonctionnement des ateliers pédagogiques (seules sources de ressources)
Achat de matériel de type tracteur tier 5 ou outils du sol
Voiture électrique
Achat de matériel de type véhicule utilitaire, Camion euro 6
Achat de matériel de type chargeuse, pelle, chariot élévateur
Renouvellement des matériels d'ateliers suivant les opportunités
Serre de vente, fleurissement du parc
Achats de fleurs, de décorations florales et papier d'emballages
Modernisation de nos plateaux techniques

Nous ne doutons pas que vous acceptiez de soutenir notre volonté d'offrir à nos élèves, vos futurs employés, pour une formation plus performante qui réponde à vos attentes de chef d'entreprise. Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Le DDF
G. SELVAIS

La Proviseure,
V. LAHI

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



Solde de la taxe d'apprentissage



2023 : les 3 étapes à connaître

→ CALCULER

le montant dû
au titre de la masse
salariale 2022.



→ DÉCLARER et PAYER

ce montant à l'Urssaf ou à
la MSA via la DSN d'avril
2023 (5 ou 15 mai 2023).



→ RÉPARTIR

vers le ou les établissements
d'enseignement, les organismes
d'insertion ou d'orientation professionnelle
de votre choix via la plateforme SOLT6A
à compter de fin mai/début juin 2023.



Code établissement / Code UAI :

0020025s

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le destinataire. Verser votre TA au Lycée des Métiers Château Potel, c'est soutenir les projets de notre école. C'est aussi pour vous l'occasion de participer activement à la formation de vos futurs collaborateurs.

Contacts :

Provisseure : Véronique LAHI
0020025s@ac-amiens.fr

DDF en charge du dossier TA : Gérard SELVAIS
gerard.selvais@ac-amiens.fr